

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 10 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 03 mai 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Michel SEVE

Etaient représentés (procuration) :

M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
M. Cédric DAUDUIT (à Mme Elisabeth BRUSSAT)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD

VOTE : En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 5 Votants : 34

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : RH - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RH - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU l'avis favorable du comité technique en date du 03 mai 2022 ;
- CONSIDÉRANT que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant des collectivités et établissements publics. Il appartient ainsi au conseil communautaire de définir la liste des emplois permanents et non permanents, à temps complet ou non complet, nécessaires au fonctionnement des services ;
- CONSIDÉRANT que l'ensemble des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades sont regroupés dans le tableau des effectifs. Ce dernier doit être mis à jour lors de la création ou de la suppression d'emplois par délibération après avis du comité technique ;

Le Conseil de la Communauté de communes, DECIDE :

- De procéder à la création des postes permanents définis en annexe ;
- De procéder à la suppression des postes permanents définis en annexe ;
- De procéder à la création des postes non permanents définis en annexe ;
- D'inscrire au budget les crédits supplémentaires éventuellement nécessaires.

CRÉATION DE POSTES PERMANENTS

Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin
Urbanisme / SPANC	B	2 postes de technicien à temps complet	technicien SPANC technicien SPANC/GEMAPI	01/06/2022	Modification de postes existants pour permettre le recrutement de contractuels (art. L332-8 2°)

SUPPRESSION DE POSTES PERMANENTS

Service	Catégorie hiérarchique	Poste supprimé	Emploi	Date de suppression	Motif de suppression
Economie	A	1 poste d'attaché à temps complet	Chargée de mission économie	01/06/2022	Suppression de poste suite à avancement de grade
Médiathèque	C	1 poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet	Chargée de l'accueil / secteur jeunesse	01/06/2022	Suppression de poste suite à avancement de grade
Médiathèque	C	1 poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet	Chargée de l'accueil / administration	01/06/2022	Suppression de poste suite à réussite à concours

CRÉATION DE POSTES NON PERMANENTS

Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin
Médiathèque	C	1 poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet	agent d'accueil de la médiathèque	28/06/2022	accroissement saisonnier d'activité jusqu'au 03/09/2022
Urbanisme / SPANC	B	1 poste de rédacteur à temps non complet 17,5/35ème	Instructeur des ADS	22/06/2022	accroissement temporaire d'activité jusqu'au 30/12/2022

AR PREFECTURE

063-246301097-20220510-20220510_04-DE
Regu le 12/05/2022

Annexe2

GRADE	EMPLOIS BUDGÉTAIRES				POURVUS				VACANTS			
	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP
Filière administrative	12	2	14	13.6	10	2	12	11.6	2	0	2	2
Attachés territoriaux	4	0	4	4	4	0	4	4	0	0	0	0
Attaché hors classe	1		1	1	1		1	1				
Attaché principal	1		1	1	1		1	1				
Attaché	2		2	2	2		2	2				
Rédacteurs territoriaux	4	0	4	4	3	0	3	3	1	0	1	1
Rédacteur principal 1ère classe	2		2	2	2		2	2				
Rédacteur principal 2ème classe												
Rédacteur	2		2	2	1		1	1	1		1	1
Adjoints administratifs territoriaux	4	2	6	5.6	3	0	5	4.6	1	0	1	1
adjoint administratif territorial principal 1ère classe	1		1	1	1		1	1				
adjoint administratif territorial principal 2ème classe	1		1	1					1		1	1
adjoint administratif territorial	2	2	4	3.6	2	2	4	3.6				
Filière technique	7	0	7	7	4	0	4	4	3	0	3	3
Ingénieurs territoriaux	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Ingénieur principal	1		1	1	1		1	1				
Ingénieur												
Techniciens territoriaux	4	0	4	4	2	0	2	2	2	0	2	2
Technicien principal 1ère classe												
Technicien principal 2ème classe												
Technicien	4		4	4	2		2	2	2		2	2
Agents de maîtrise territoriaux	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal												

AR PREFECTURE

063-246301097-20220510-20220510_04-DE
Requ le 12/05/2022

Agent de maîtrise	1		1	1	1		1	1				
Adjoints techniques territoriaux	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Adjoint technique territorial principal 1ère classe												
Adjoint technique territorial principal 2ème classe												
Adjoint technique territorial	1		1	1					1		1	1

GRADE	EMPLOIS BUDGÉTAIRES				POURVUS				VACANTS			
	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP
Filière culturelle	9	0	9	9	9	0	9	9	0	0	0	0
Bibliothécaires territoriaux	2	0	2	2	2	0	2	2	0	0	0	0
bibliothécaire	2		2	2	2		2	2				
bibliothécaire principal												
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4	0	4	4	4	0	4	4	0	0	0	0
assistant de conservation principal 1ère classe	1		1	1	1		1	1				
assistant de conservation principal 2ème classe	3		3	3	3		3	3				
assistant de conservation												
Adjoints territoriaux du patrimoine	3	0	3	3	3	0	3	3	0	0	0	0
adjoint territorial du patrimoine principal 1ère classe												
adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe	2		2	2	2		2	2				
adjoint territorial du patrimoine	1		1	1	1		1	1			0	
Filière médico-sociale	5	0	5	5	3	0	3	3	2	0	2	2
Assistants socio-éducatifs territoriaux	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
assistant socio-éducatif classe exceptionnelle												
assistant socio-éducatif	1		1	1	1		1	1				
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	2	0	2	2	2	0	2	2	0	0	0	0
éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle												
éducateur de jeunes enfants	2		2	2	2		2	2				

AR PREFECTURE

063-246301097-20220510-20220510_04-DE
Reçu le 12/05/2022

Agents sociaux territoriaux	2	0	2	2	0	0	0	0	2	0	2	2
agent social principal 1ère classe												
agent social principal 2ème classe												
agent social	2		2	2					2		2	2

GRADE	EMPLOIS BUDGÉTAIRES				POURVUS				VACANTS			
	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL	ETP
Filière animation	2	1	3	2.8	2	1	3	2.8	0	0	0	0
Animateurs territoriaux	2	0	2	2	2	0	2	2	0	0	0	0
animateur principal 1ère classe	1		1	1	1		1	1				
animateur principal 2ème classe												
animateur	1		1	1	1		1	1				
Adjoints territoriaux d'animation	0	1	1	0.8	0	1	1	0.8	0	0	0	0
adjoint territorial d'animation principal 1ère classe												
adjoint territorial d'animation principal 2ème classe												
adjoint territorial d'animation		1	1	0.8		1	1	0.8				
TOTAL GÉNÉRAL	35	3	38	37.4	28	3	31	30.4	7	0	7	7

AR PREFECTURE

063-246301097-20220510-20220510_04-DE
Reçu le 12/05/2022

CCEDA
CC10/05/2022
(04)

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 12 mai 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente